



Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde

51 | 2013

Grammaire et enseignement du français langue étrangère et seconde. Permanences et ruptures du XVIe au milieu du XXe siècle (I)

Continuité et volonté d'innovation dans les définitions des catégories grammaticales : l'exemple des Idéologues et des manuels influencés par l'Idéologie

Gerda Haßler



Édition électronique

URL : <http://dhfles.revues.org/3851>

ISSN : 2221-4038

Éditeur

Société Internationale pour l'Histoire du Français Langue Étrangère ou Seconde

Édition imprimée

Date de publication : 1 février 2013

Pagination : 129-146

ISSN : 0992-7654

Référence électronique

Gerda Haßler, « Continuité et volonté d'innovation dans les définitions des catégories grammaticales : l'exemple des Idéologues et des manuels influencés par l'Idéologie », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* [En ligne], 51 | 2013, mis en ligne le 31 janvier 2017, consulté le 07 septembre 2017. URL : <http://dhfles.revues.org/3851>

Ce document a été généré automatiquement le 7 septembre 2017.

© SIHFLES

Continuité et volonté d'innovation dans les définitions des catégories grammaticales : l'exemple des Idéologues et des manuels influencés par l'Idéologie

Gerda Haßler

1. Introduction

- ¹ Si l'on veut étudier la continuité et la volonté d'innovation dans les définitions des catégories grammaticales chez les Idéologues¹, les conférences et les débats à l'École Normale sont une série extrêmement intéressante. L'École Normale² de l'An III qui ne fonctionna que durant quelques mois de l'hiver 1795 avait pour but d'enseigner à des « élèves qui ont été choisis par leurs concitoyens » et qui « sont déjà initiés dans les sciences qu'ils se proposent d'approfondir » (Séances 1800-1801, vol. 1, p. VII). Les conférences qui y furent données ainsi que les débats ont fait l'objet d'un compte rendu sténographique (Séances 1800-1801 et Débats 1800-1801). La base méthodologique de ces textes n'est pas cohérente, mais les conférences de Roch-Ambroise Cucurron Sicard (1742-1822) et de Dominique Joseph Garat (1749-1833) sont bien complémentaires dans l'analyse du rôle des signes pour la pensée, et les interventions des disciples sont consacrées à la solution de ces mêmes problèmes. Elles ont certainement été écrites avec la volonté de produire des textes de référence dont le contenu servirait à influencer l'enseignement.
- ² Malgré la volonté d'innovation, la macrostructure des *Éléments de grammaire générale appliqués à la langue française* (1808) de Roch-Ambroise Sicard (1742-1822) ne se distingue pas de la tradition gréco-latine :

- 3 Chapitre I. Notions préliminaires
- 4 Chap. II. Des mots et des lettres
- 5 Chap. III. Du nom
- 6 Chap. IV. De l'adjectif et des noms abstraits
- 7 Chap. V. Des articles ou mots déterminatifs
- 8 Chap. VI. Du pronom
- 9 Chap. VII. Du verbe
- 10 Chap. VIII. De la préposition
- 11 Chap. IX. Adverbes et phrases adverbiales
- 12 Chap. X. De la conjonction
- 13 Chap. XI. De l'interjection
- 14 En effet, cet exemple est représentatif des grammaires du début du XIX^e siècle qui sont influencées par les Idéologues, même si elles décrivent surtout les neuf parties du discours. Est-ce qu'il y avait une rupture entre, d'une part, les objectifs du début et, d'autre part, la réalité de la grammaire et de son enseignement ? Ou peut-on trouver des traits novateurs à l'intérieur des chapitres ?

2. Une nouvelle manière de développer ses idées

- 15 Si l'on veut comprendre la production textuelle à l'École Normale, il est important de ne pas oublier qu'il s'agissait de donner des « leçons sur la meilleure méthode de les enseigner [les = les langues], et ces méthodes [...] seront tracées par des hommes dont la réputation est faite dans l'Europe » (Séances 1800-1801 : 1, VII). C'est une nouvelle forme de communication qui domine l'enseignement dans cette école et qui met les *idées*, le *discours* et la *parole* dans une nouvelle relation qui ne restera pas sans conséquences pour la conceptualisation linguistique. C'est à partir d'une capacité linguistique déjà acquise, *l'art de parler et de causer*, que les enfants apprendront la grammaire, et par ce moyen, perfectionneront leur raisonnement :

Mais l'on ne peut apprendre la grammaire d'une langue quelconque, même celle de son pays que quand on sait *parler* et *causer*. L'enfant qui sait *parler* et *causer*, prononce donc sans cesse des jugemens, qui, revêtus de mots, forment des propositions et des phrases (Séances 1800-1801 : 1, 130).

- 16 L'oralité de la communication entraîne l'improvisation et une spontanéité voulue qui correspondent au but des écoles normales qui est celui d'instruire « des citoyens d'une république, où la parole exercera une grande influence et même une puissance » (Séances 1800-1801 : 1, IV/V). Ce ne sera plus le texte écrit, élaboré dans le calme d'un cabinet et avec des livres sous les yeux, qui comptera, mais le discours oral qui garde les traces de la spontanéité même quand il est écrit. Sur le plan notionnel, on retrouve cette nouveauté dans la première conférence de l'abbé Sicard, chargé des cours de grammaire :

Un très grand nombre d'hommes, destinés à professer les diverses sciences, s'exerceront à ce talent de la *parole*, avec lequel seul le génie et les lumières des professeurs passent rapidement dans les élèves. Le *style* a plus que la *parole*, de cette précision exacte, sans laquelle il n'y a point de vérité ; et la *parole* a, plus que le *style*, de cette chaleur fécondante, sans laquelle il y a bien peu de vérités. L'organisation de l'enseignement dans les Écoles Normales, fournira peut être les moyens de

corriger la *parole* par le *style*, et d'animer le *style* par la *parole* ; et ces deux instrumens de la raison humaine, employés tour-à-tour et perfectionnés l'un par l'autre, seront *tous les deux plus propres à perfectionner la raison elle-même* (Séances 1800-1801 : 1, 12).

- 17 Le discours oral et spontané se retrouve sous la dénomination de *parole*, tandis que l'usage réfléchi et le plus souvent écrit de la langue est appelé *style*, en refunctionalisant un vieux terme métalinguistique. Les conditions créées à l'École Normale permettraient de corriger la *parole* par le *style*, et d'animer le *style* par la *parole* et de mettre les deux au service de la raison. Sans s'occuper des sources exactes, Sicard reprend l'idée selon laquelle la *parole* qui donne plus de puissance et plus d'égarements a dominé chez les anciens ; et le *style* a dominé chez les modernes où il a produit la puissance rigoureuse du génie et la sécheresse. Par l'emploi successif de l'un et de l'autre, il serait possible de réunir leurs avantages et de joindre ce qu'il y a de plus éminemment utile dans le génie des modernes à ce qu'il y a eu de plus beau dans le génie des anciens (Séances 1800-1801 : 1, 13)³.
- 18 L'expérience dans l'éducation des sourds et muets avait conduit Sicard à une autre précision notionnelle, selon laquelle la parole se décrit comme production de sons et s'oppose à des signes qui se reçoivent par la voie visuelle.

3. Les définitions des catégories grammaticales : phrase, phrase incidente, verbe auxiliaire, ellipse

- 19 Les conséquences de cette mise en valeur de la voie visuelle sont surtout importantes dans l'élaboration de la théorie de la phrase : « Une phrase n'est autre chose que l'énoncé d'une proposition ; la proposition n'est autre chose que l'énoncé d'un jugement ; un jugement n'est que l'affirmation de la convenance d'un sujet et d'une qualité » (Sicard, Séances 1800-1801 : 1, 257). Il y a une façon de représenter la phrase qui donne le nom de la qualité dans le nom du sujet et qui, par conséquent échappe à la linéarité :
- 20 **P_RA_OP_UI_ER**
- 21 Si pour l'homme naturel qu'est le sourd et muet l'énonciation se réduit à tracer une ligne entre un nom et une qualité, cette ligne se remplace, dans le langage parlé, par le verbe *être*. Sans mentionner les grammairiens de Port-Royal, Sicard défend la thèse qu'il n'y a que ce verbe-ci, et qu'il serait présent dans chaque phrase, *en personne, ou en représentation*. Cette hypothèse exige une réduction considérable de la diversité des formes linguistiques qui existent. Sicard la rend possible en supposant que la *phrase énonciative*, la *phrase active* et la *phrase passive* sont les mêmes. Au lieu de dire *Le papier est rouge*, Sicard *frappe* et la *table est frappée*, l'homme de la nature dirait :
- Papier. Rouge.
Sicard. Frappant.
Table. Frappée
(Sicard, Séances 1800-1801 : 1, 336).
- 22 La langue anglaise serait plus proche de cette expression naturelle parce que « le verbe *être* qui se trouve en entier et sans ellipse dans notre phrase énonciative et dans notre phrase passive, se trouve chez eux dans les trois phrases, toutes les fois que dans l'active ils veulent exprimer l'actualité de l'action. Ainsi de même qu'ils disent dans leur langue : *papier est rouge, table est frappée* ; ils disent également : *je suis marchant, I am walking* » (Sicard, Séances 1800-1801 : 1, 259-260).

23 Les phrases actives qui n'ont pas le verbe *être* en français s'expliqueraient comme expressions rapides d'une proposition qui joint la qualité de l'action à son agent :

24 Exemples :

1	2	1
Sicard	est	frappant
1	1	1
.....Sicard	frappant	est
1	1	2
.....Sicard	frapp.	est
1	1	2
.....Sicard	frapp.	e

25 Dans le premier de ces exemples, le verbe *être* est entre le sujet et sa qualité.

26 Dans le deuxième il est transposé ; dans le quatrième il est réduit à un simple élément, et propre à être fondu et à ne faire qu'un seul et même mot avec la qualité (Sicard, Séances 1800-1801 : 1, 265-266).

27 À partir de ce schéma, l'explication d'une phrase à complément d'objet direct se réduit à une simple numérotation :

1	2	1	1	1	1	1	1
Sicard	est	frappant		Table	est	frappée	
1	2	1		1	2		1
Sicard	est	frapp.		Table	est		ée
1		1	2	1	2		1
Sicard		frapp.	est	Table			ée
1		1	2	1	2		1
Sicard		frapp.	es	Table			
1		1	2	1	2		1
Sicard		frapp.	e				1+2+3
1		1	2				

Sicard		frappe				TABLE
--------	--	--------	--	--	--	-------

- 28 (Sicard, Séances 1800-1801 : 1, 339)
- 29 Avec l'attribution d'un rôle particulier au verbe *être*, Sicard s'inscrit dans la tradition des grammaires générales à base logiciste qu'il ne mentionne pourtant pas explicitement. Son argumentation est différente de cette tradition parce que son point de départ est la visualisation des relations syntaxiques trouvées dans la réalité et simplifiées selon un modèle qui pose l'écriture comme une représentation sémiotique indépendante du langage parlé. L'évidence visuelle serait même beaucoup plus fiable que ce qu'on entend : « Je regarde comme portes de l'entendement, les *yeux* ; et comme fenêtres, les *oreilles* ; on ne passe par la fenêtre, que quand on ne peut passer par la porte » (Sicard, Séances 1800-1801 : 1, 261). Par conséquent, l'écriture n'est pas une traduction secondaire de la parole, mais « la parole et l'écriture marchèrent ensemble et de concert, aussitôt que l'écriture fut inventée » (Sicard, Séances 1800-1801 : 1, 356). Selon Sicard, cette invention de l'écriture se produit à partir de peintures qui sont abrégées et rendues de façon elliptique en caractères.
- 30 La réduction au nom et au qualificatif des éléments nécessaires à une phrase avait provoqué des remarques dans les débats sur les conférences de Sicard. Un certain citoyen Ferrand, du district de Saint-Gaudens, avait trouvé une contradiction entre la Grammaire d'Étienne Bonnot de Condillac (1714-1780) et la leçon de Sicard. Dans sa réponse, Sicard réduit cette différence à une précision du rôle du verbe dans l'expression de la relation entre le nom et le qualificatif (Débats 1800-1801 : 1, 368).
- 31 Pierre Roland François Butet (1769-1825), qui procédera lui-même à une mise au point de la méthode idéologique dans sa lexicologie (cf. Butet 1801a et 1801b), rappelle la définition que Condillac avait donnée des verbes auxiliaires, et il avance une idée qu'on appellerait aujourd'hui grammaticalisation des périphrases. Si le verbe auxiliaire est dépouillé de sa signification, il y a toute raison de compter *aller* dans *je vais faire telle chose* parmi les auxiliaires :
- Butet. Je demande la parole sur les verbes auxiliaires. On ne dispute, je crois, contre les verbes auxiliaires que parce que nous n'en avons pas une définition ; voici celle que j'ai trouvée dans Condillac, « On doit entendre par verbe auxi-liaire celui qui, en se dépouillant en quelque sorte de sa signi-fication propre, ne fait plus qu'aider celui auquel il est joint, dans l'expression de ses tems ». Or, d'après cette définition, on ne peut pas douter que le verbe avoir, le verbe être, le verbe aller, et le verbe venir, ne soient quatre verbes auxi-liaires ; que la signification des verbes aller et venir, étant l'idée de marcher, et la signification d'avoir et d'être, l'idée d'existence et de possession, lorsque ces quatre verbes sont joints à d'autres, ils n'ont plus cette signification là. Quand je dis, j'ai aimé, je n'ai point d'idée de la possession avec l'amour ; j'ai l'idée d'exprimer l'amour passé. Lorsqu'on dit, il a été aimé, on n'a pas l'idée de l'existence, mais de l'amour. Pour aller et venir, lorsqu'on dit, je vais faire telle chose, on ne veut pas dire : je marche pour faire telle chose ; on veut dire simplement que la chose va se faire dans l'instant (Débats 1800-1801 : 2, 45-46).
- 32 La question des auxiliaires avait suscité un vif débat à l'École Normale. Deville se réfère également à l'autorité de Condillac pour défendre l'idée que « le verbe *être* a la même signification, soit qu'il soit auxiliaire soit qu'il ne le soit pas » (Débats 1800-1801 : 2, 48). Il est difficile d'abandonner une simplification trouvée avec tant d'effort quand la réalité linguistique la contredit de toute évidence. C'est un des rares cas où Sicard adopte le point de vue de l'intervenant Butet, en admettant que les verbes *avoir*, *être*, *aller*, *venir*,

devoir pouvaient fonctionner comme auxiliaires, il souligne pourtant le point logique qui justifie la position de César Chesneau Du Marsais (1676-1756) de ne pas admettre de verbes auxiliaires (Débats 1800-1801 : 2, 46-47).

- 33 Il n'est pas étonnant que la notion d'*ellipse* soit importante dans la syntaxe de Sicard. Il entend par ellipse

[...] le retranchement de tout ce qui peut être entendu et qui donne plus de rapidité à l'expression de la pensée. Ainsi, l'objet d'action dans une phrase, pour les sourds-muets, sera toujours un mot *elliptique*, parce que, quoique seul, il remplacera une phrase entière passive ; maintenant, nous avons donc la phrase active avec son premier complément, qui est l'objet d'action ; par conséquent, le sourd-muet doit entendre que par-tout où le chiffre 3 se présente, là sera l'objet d'action. Voici l'avantage de ces chiffres, c'est qu'ils rétablissent les *inversions* que l'on fait souvent éprouver la langue à la langue française (Sicard, Séances 1800-1801 : 1, 346).

- 34 En parlant des phrases elliptiques, Sicard reprend le mot *inversion* sans évoquer explicitement la tradition dans laquelle il s'inscrit. Un autre avantage de cette analyse serait de « faire marcher à côté de la grammaire, la logique, et alors il faudra sans cesse passer de l'analyse logique d'une proposition à l'analyse grammaticale » (Sicard, Séances 1800-1801 : 1, 347). Avec les chiffres sur les parties d'une phrase, la langue française se trouvera même avoir des cas, et, par ce moyen, « une langue, aussi pauvre que la nôtre, deviendra aussi riche que la langue latine » (Sicard, Séances 1800-1801 : 1, 347).

- 35 L'utilisation du mot *ellipse* dans le fondement d'une nouvelle théorie syntaxique ne peut pas compter sur une tradition déjà établie. Antoine Court de Gébelin (1725-1784), l'auteur cité dans ce contexte, avait utilisé ce mot pour expliquer les adjectifs qualificatifs, donc juste le contraire de Sicard qui rejette l'opinion selon laquelle l'abstractif *élévation* fut le primitif du qualificatif *élevé* qui, de son côté en serait une ellipse (Sicard, Séances 1800-1801 : 3, 170). Le mot *abstractif* introduit par Gabriel Girard (1677-1748) serait bien mieux justifié par le fait qu'il rend la double nature de nom et d'expression d'une qualité.

- 36 Sicard avait déjà largement employé la notion de 'phrase incidente', quand il se décide à discuter l'emploi de ce terme chez d'autres grammairiens. Il réfute l'explication de Du Marsais qu'il avait suivie lui-même et selon laquelle « on pouvait dire que la phrase incidente s'appelait ainsi, parce qu'elle tombait dans la principale », en adoptant l'avis de Nicolas Beauzée (1717-1789) selon lequel « le mot *incidente*, vient de *cadere*, qui signifie *tomber* » et que « l'on a donné le nom d'*incidente* à une proposition partielle liée à un mot, dont elle restreint l'étendue » (Sicard, Séances 1800-1801 : 2, 263). La logique de Port-Royal et Girard sont évoqués en tant que témoins de la même opinion, tandis que Condillac « se contente de parler de la phrase incidente, par opposition à la phrase principale » (Sicard, Séances 1800-1801 : 2, 263). Sicard ne termine pas son argumentation basée sur les textes de référence sans donner un exemple dans l'esprit du temps :

Ce qui prouve la justesse de cette étymologie, c'est que la phrase incidente ne coupe pas une autre phrase, elle tombe toujours sur un sujet, ou sur un complément, ou sur la phrase entière, comme dans cette phrase : *tous les Français doivent se rallier à la Convention, qui poursuivra tous les factieux, quel que soit leur parti* : il y a une phrase principale, *tous les Français doivent se rallier à la Convention* ; la phrase incidente est celle-ci ; *qui poursuivra les factieux, quel que soit leur parti* : vous voyez que cette phrase incidente ne tombe pas dans la phrase, qu'elle tombe sur le mot *Convention*, et qu'elle détermine l'intention de la *Convention* (Sicard, Séances 1800-1801 : 2, 263-264).

- 37 Voici quelques auteurs de référence qu'on trouve, pour des concepts grammaticaux, cités dans les Séances et les Débats de l'École Normale :

notion	auteur de référence	texte citant
analyse	Condillac	Sicard, Séances 1800-1801 ; Troisième Séance. 4 Pluviôse, vol. 1 : 129
	Du Marsais	Sicard, Séances 1800-1801 ; Troisième Séance. 4 Pluviôse, vol.1 : 129
phrase incidente	Beauzée, Du Marsais, Port-Royal, Girard, Condillac	Sicard, Séances 1800-1801 ; vol. 2 : 263
qualificatifs ; étendue/compréhension	Du Marsais, Beauzée, Court de Gébelin	Sicard, Séances 1800-1801 ; vol. 3 : 168, 170
abstractif	Girard	Sicard, Séances 1800-1801 ; vol. 3 : 173
déterminant	Beauzée, Condillac	Sicard, Séances 1800-1801 ; vol. 3 : 457
nécessité de l'article (langues transpositives / langues analogues)	Court de Gébelin	Sicard, Séances 1800-1801 ; vol. 3 : 461
verbes auxiliaires	Condillac, Du Marsais	Butet, Débats 1800-1801, vol. 2 : 45-46

- 39 On voit bien que les pensées exposées par Sicard et ses disciples se trouvaient en continuité avec des grammaires antérieures, et pas seulement avec des auteurs explicitement sensualistes. Il est courant, dans le discours des Idéologues, de ne pas reconnaître beaucoup de continuité à la théorie de Condillac, mais beaucoup plus encore de souligner l'indépendance de tout auteur précédent. C'est une rupture avec l'enseignement mécanique qui ne compte que sur la mémoire et l'imitation, rupture qui se sert de l'analyse comme mot d'ordre. Ainsi, dans les débats à l'École Normale, on réclame une rupture en faveur de la méthode analytique : « Il est tems enfin que l'homme pense, et qu'apprenant l'art de parler et d'écrire, il apprenne sur-tout le grand art de l'analyse qui produit tant de miracles dans la recherche de la vérité » (Séances 1800-1801 : 1, 122).
- 40 Dans ce contexte, Sicard renvoie à Condillac et à Du Marsais, mais il ne leur attribue que la préparation d'un chemin qu'il faut parcourir jusqu'au but : « Assez de livres élémentaires nous avaient tracé des règles ; aucun ne nous avait donné une méthode pour les développer. Tous nous offraient des résultats ; Condillac et Dumarsais tout seuls, avaient essayé de faire usage de l'analyse : osons encore faire » (Séances 1800-1801 : 1, 129).

4. L'écho dans une série de grammaires

- 41 Une circulaire en date du 20 fructidor an V du ministre de l'Intérieur qui invitait tous les professeurs des écoles centrales à lui faire passer une copie des cahiers qu'ils dictaient à leurs élèves, a donné naissance à une autre série de textes qu'on pourrait appeler « manuels de grammaire et de psychologie à dominance idéologique ». Cette série est régie par un but commun, celui de la propagation d'une méthode appropriée à développer l'entendement. Il y avait, cependant, bien des traités de grammaire qui donnaient une description traditionnelle de la langue française et d'autres traités qui s'occupaient de l'explication du développement des connaissances humaines selon le modèle de Condillac.
- 42 Un exemple de la reprise de Condillac dans le texte d'un Idéologue peu connu, mais représentant une position moyenne de leur argumentation, est le *Cours de Grammaire Générale* de Claude Marie Gattel (1743-1812), lexicographe français, qui fut successivement professeur de philosophie au séminaire de Lyon et à celui de Grenoble, professeur de grammaire générale à l'école centrale de l'Isère et proviseur du lycée de Grenoble.
- 43 Ce texte est resté manuscrit et il est conservé aujourd'hui à la Bibliothèque municipale de Grenoble. Les ouvrages publiés de Gattel, quant à eux, se reconnaissent difficilement comme ceux d'un Idéologue. On le connaît surtout par son *Dictionnaire universel portatif de la Langue Française avec sa prononciation figurée et l'étymologie de chaque mot* (1797)⁴, le *Nouveau Dictionnaire Espagnol-Français et Français-Espagnol*(1803)⁵ et sa traduction des œuvres du Marquis de Pombal.
- 44 Dans la Logique, première partie de sa *Grammaire Générale*, il utilise les idées de Condillac pour expliquer l'analyse, l'abstraction et la perfectibilité de l'homme, tout en se réclamant de Rousseau pour cette dernière. La deuxième partie, la Grammaire, restée incomplète, montre que Gattel ne maîtrisait pas l'épistémologie des Idéologues. C'est une grammaire des parties du discours qui reprend la tradition grammaticale en expliquant les parties du discours aux élèves.
- 45 J'ai mentionné l'exemple de Gattel parce qu'il est typique du traitement des textes de référence chez les Idéologues « moyens » : le renvoi à Condillac ne manque pas dans l'exposition de la méthode de l'analyse, mais on se soucie peu de la cohérence et de l'application de cette méthode.
- 46 Un exemple différent est Jean-François Thurot (1768-1832), professeur de langue et de philosophie grecques dès 1814. Disciple de l'École Normale, il se fit suffisamment remarquer dans cette célèbre école pour que la commission exécutive d'instruction publique le chargeât de traduire l'*Hermès* (1796) de James Harris (1709-1780), auquel il ajouta une histoire analytique de la grammaire. Par la suite, il a donné des leçons publiques de Grammaire et de Logique, qui, selon lui, n'étaient qu'une seule et même science. Mais son travail linguistique et philosophique n'est pas moins important. Dans son ouvrage *De l'Entendement et de la raison, introduction à l'étude de la philosophie* (1830-33), il se situe en partie dans la continuité de la pensée des Idéologues, tout en lui donnant une dimension philologique. Ce faisant, il présente une théorie linguistique susceptible d'être adaptée aux conditions du XIX^e siècle.

- 47 Dans la première leçon de son *Cours de grammaire générale et comparée* qui date du 25 février 1797, Thurot se donne beaucoup de peine pour expliquer l'utilité de la grammaire par la nécessité de son renouvellement. Il part de l'opinion publique qu'il veut changer :
- [...] l'instruction publique, anéantie par la tourmente révolutionnaire, a besoin d'être, en quelque sorte, créée de nouveau, il faut l'établir sur des bases plus solides ; et la grammaire qui, malgré les préventions ou le préjugé contraire, me paraît devoir être une de ces bases, la grammaire, dis-je, doit participer aux avantages de cette réforme salutaire (Thurot 1837 : 3).
- 48 Il attribue à la grammaire générale un rôle pédagogique conforme au paradigme des Idéologues : la grammaire générale assure et abrège considérablement la démarche et le travail de celui qui étudie les langues. Tandis que l'acquisition de la langue maternelle lui semble possible par le seul usage, on ne saurait se dispenser d'acquérir une connaissance raisonnée et approfondie de la grammaire, si l'on veut posséder plusieurs langues.
- 49 La voie de l'exposition choisie par Thurot se distingue pourtant des grammaires générales des Idéologues. Premièrement, il parle de la grammaire comparée aussi bien que de la grammaire générale, et, deuxièmement il veut faire observer la grammaire dans sa naissance, ce qui signifie, pour lui, tracer l'histoire de la grammaire chez les Grecs.
- 50 Après une théorie du verbe dans laquelle il distingue la copule appelée verbe substantif et les verbes adjectifs (Thurot 1837 : 107), Thurot donne une analyse de la proposition grammaticale à laquelle il apporte des innovations remarquables. Il met surtout l'accent sur la constitution du texte et les connecteurs qui y contribuent. Cette qualité de connecteurs est attribuée, entre autres,
- 51 -au relatif *qui*, rappelant une idée exprimée dans une phrase antérieure et isolée de la première proposition (par exemple dans « Dans ses nombreux états il fallut donc chercher / Quelque nouvel objet *qui* l'en pût détacher. », Thurot 1837 : 111),
- 52 -au mot *même* qui sert de liaison entre deux propositions (par exemple « Les filles de l'Égypte à Suse comparurent : / Celles *même* du Parthe et du Scythe indompté, / Y briguèrent le sceptre offert à la beauté. », Thurot 1837 : 112),
- 53 -à la conjonction *mais* qui lie deux propositions, propriété cohésive qui peut être soulignée par la constance du sujet (par exemple « A ses desseins secrets, tremblante, j'obéis. / Je vins *mais* je cachai ma race et mon pays. », Thurot 1837 : 113),
- 54 -aux mots *cependant* ou *enfin* qui servent à lier des propositions (par exemple « Qui pourrait *cependant* t'exprimer les cabales / Que formait en ces lieux ce peuple de rivales, / Qui, toutes disputant un si grand intérêt, / Des yeux d'Assuérus attendaient leur arrêt ? » Thurot 1837 : 113 ; « *Enfin*, on annonça l'ordre d'Assuérus » Thurot 1837 : 114),
- 55 -à la dislocation à gauche du pronom *moi*, qui met en relief le sujet d'une proposition qui tient lieu d'une proposition tout entière « quant à ce qui est de moi », et qui, de plus, peut être partie d'une série de sujets liés sémantiquement (par exemple « *Chacune* avait sa brigade et de puissants suffrages : / *L'une* d'un sang fameux vantait les avantages ; / *L'autre*, pour se parer de superbes atours, / Des plus adroites mains empruntait le secours. / *Et moi*, pour toute brigade et pour tout artifice, De mes larmes au ciel j'offrais le sacrifice. » Thurot 1837 : 114).
- 56 Cette décomposition textuelle se fait sous le nom d'*analyse*, notion importante dans le paradigme des Idéologues que Thurot veut perfectionner :
- On donne le nom d'*analyse* à la décomposition d'un tout dans les diverses parties dont il est formé ; et cette analyse est d'autant plus parfaite que la décomposition

est portée plus loin, c'est à dire, jusqu'à ne plus trouver que des parties entièrement indécomposables, si l'on peut se servir de cette expression (Thurot 1837 : 118).

- 57 Il paraît même possible de classer Thurot parmi les précurseurs de la notion de grammaticalisation. Il cherche à expliquer les prépositions et les conjonctions par les noms et les verbes desquels ils seraient dérivés. Commencant par des exemples français, tels que *sur* (du latin *supera, supra*), *près* (du latin *pressus*, italien *presso*), *vers* (du latin *versus*), il veut prouver par des étymologies que la forme invariable de tous ces mots a été le résultat nécessaire de leur manière de signifier, née elle-même des besoins de l'énonciation. Pour mener à bout ce travail, il exige une comparaison de *plusieurs langues, dont les systèmes diffèrent entièrement de celui de nos idiomes d'Europe* :

Sur environ cent cinquante mots de cette espèce, pris dans une de nos langues les plus cultivées de l'Europe, il est probable qu'on pourrait parvenir à prouver, par des étymologies presque certaines, que la plus grande partie ne sont que des noms ou des verbes, et qu'on n'en trouverait guère qu'une douzaine trop altérés, peut-être, pour qu'il fût possible de remonter à leur origine. La doctrine que nous adoptons ici paraît donc fondée sur les faits, aussi bien que sur la nature du langage. La comparaison, sous ce rapport, de plusieurs langues, dont les systèmes diffèrent entièrement de celui de nos idiomes d'Europe, pourrait confirmer encore cette doctrine, et prouver le point principal que nous nous sommes proposé d'établir ici. C'est que la forme invariable de tous ces mots a été le résultat nécessaire de leur manière de signifier, née elle-même des besoins de l'énonciation (Thurot 1830-33 : I, 250-251).

- 58 Thurot est un des rares exemples d'auteurs qui sont partis de l'Idéologie pour arriver à des innovations en grammaire. La majorité des professeurs qui ont contribué à la série des grammaires, incitée par la circulaire du ministre de l'Intérieur, ont écrit des travaux incomplets et ont donné des explications traditionnelles qui se prêtaient à être apprises par cœur et qui n'avaient rien à voir avec la méthode analytique.

BIBLIOGRAPHIE

ACTON, Harry B. (1959). « The Philosophy of Language in Revolutionary France ». *Proceedings of the British Academy*, 45, 199-219.

AZOUVI, François (dir.) (1992). *L'institution de la raison. La révolution culturelle des idéologues*. Paris : Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales ; Librairie Philosophique J. Vrin.

BRANCA, Sonia (1982). « Changer la langue ». *Histoire Épistémologie Langage*, 4, fascicule 1, 59-66.

BUTET, Pierre (1801a). *Abrégé d'un cours complet de lexicographie*. Paris : Renouard.

BUTET, Pierre (1801b). *Abrégé d'un cours complet de lexicologie*. Paris : Chapellet.

CHEVALIER, Jean-Claude, DÉsirAT, Claude & HORDÉ, Tristan (1976). « Les Idéologues : le sujet de l'histoire et l'étude des langues ». *Didactiques*, 12, 15-32.

DÉBATS (1800-1801). *Séances des écoles normales, recueillies par des sténographes, et revues par les professeurs*. Nouvelle édition. Débats. Paris : à l'imprimerie du Cercle-Social, An 9 de la République Française, 3 vol.

- DÉSIRAT, Claude & HORDÉ, Tristan (1975). « Les écoles normales : une liquidation de la rhétorique ? Littérature et grammaire dans les programmes de l'École normale de l'an III ». *Littérature*, 18, 31-50.
- DÉSIRAT, Claude & HORDÉ, Tristan (1981). *Théories et pratiques de la grammaire générale en France*. = *Annales de la Révolution française*, 243 : janvier-mars 1981.
- DHOMBRES, Jean & DIDIER, Béatrice (dir.) (2008). *L'École normale de l'an III : édition annotée des cours de Garat, Sicard, La Harpe et Bernardin de Saint-Pierre. Leçons d'analyse de l'entendement, art de la parole, littérature, morale*. Paris : Presses de l'École normale supérieure.
- GANAULT, Joël (1992). « Idéologie et organisation du savoir à l'Institut national. L'exemple du concours sur l'influence des signes ». In Azouvi 1992, 63-81.
- GATTEL, Claude Marie (1800). *Cours de Grammaire Générale. Mr. Gattel an 8, à l'École centrale du Département de l'Isère*. Manuscrit. Bibliothèque municipale de Grenoble, R 12347.
- HAßLER, Gerda (2000). « Les séries de textes dans l'histoire de la linguistique ». In Annick Anglebert, Michel Pierrard, Laurence Rosier & Dan Van Raemdonck (éd.). *Actes du XXII^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes. Bruxelles, 23-29 juillet 1998*. Volume I. *L'histoire de la linguistique, médiatrice de théories*. Tübingen : Max Niemeyer Verlag, 97-104.
- HAßLER, Gerda (2008). « Les idéologues et leurs sources : textes de référence et séries de textes dans la constitution d'un paradigme notionnel ». In Ilona Pabst & Jürgen Trabant (éd.). *Actes du Colloque International Idéologie - Grammaire générale - Écoles centrales, 29 mars - 2 avril 2001, Château de Hohentübingen*. Berlin : Freie Universität, Fachbereich Philosophie und Geisteswissenschaften, 60-87. http://www.geisteswissenschaften.fu-berlin.de/v/diskursformation/Actes_du_colloque/index.html
- HORDÉ, Tristan (1979). « Une Société à la recherche de son école (an IV-an X) ». *Pratiques*, 23, 160-178.
- MACHEREY, Pierre (1992). « L'idéologie avant l'idéologie : l'École normale de l'an III ». In Azouvi 1992, 41-49.
- SCHLIEBEN-LANGE, Brigitte (1983). « Geschichte der Sprachwissenschaft und Geschichte der Sprachen ». In Bernard Cerquiglini & Hans Ulrich Gumbrecht (eds.). *Der Diskurs der Literatur- und Sprachgeschichte. Wissenschaftsgeschichte als Innovationsvorgabe*. Hrsg. von Frankfurt a. M. : Suhrkamp, 464-491.
- SCHLIEBEN-LANGE, Brigitte (1984). « Vom Vergessen in der Sprachwissenschaftsgeschichte. Zu den 'Ideologen' und ihrer Rezeption im 19. Jahrhundert ». *Zeitschrift für Literaturwissenschaft und Linguistik*, 14, 18-36.
- SÉANCES (1800-1801). *Séances des Écoles Normales recueillies par des sténographes et revues par les professeurs*. Nouvelle édition. Paris : À l'imprimerie du cercle social, An 9 de la République Française, 10 vols.
- SICARD, Roch-Ambroise (1808). *Éléments de grammaire générale appliqués à la langue française*. 3^e édition. Paris : Déterville.
- THUROT, François (1830-1833). *De l'entendement et de la raison. Introduction à l'étude de la philosophie*. Paris : Aimé Andre.
- THUROT, François (1837). *Œuvres posthumes de M. Fr. Thurot, membre de l'Institut, professeur au collège royal de France. Leçons de grammaire et de Logique. Vie de Reid*. Paris : chez L. Hachette.

NOTES

1. Sur la théorie linguistique des Idéologues et son application à l'enseignement de la grammaire cf. Acton 1959, Azouvi 1992, Branca 1982, Ganault 1992, Haßler 2000, Schlieben-Lange 1983 et 1984.
 2. Sur l'enseignement de la grammaire à l'École Normale cf. Chevalier, Désirat, Hordé 1976, Désirat / Hordé 1975, Désirat / Hordé 1981, Hordé 1979, Macherey 1992. Les séances et les débats à l'École Normale de l'an III ont été publiés dans Dhombres / Didier dir. (2008).
 3. Pour une exposition plus détaillée de la pensée des Idéologues cf. Haßler 2008.
 4. *Dictionnaire universel portatif de la Langue Française avec sa prononciation figurée et l'étymologie de chaque mot*, Lyon 1797, 1813, 2 vol. in 8°; 1819, 2 vol. in 4° et 2 vol in 8° ; 1827, 2 vol. gr. in 8° ; 1829, 2 vol. in 8° ; une réimpression eut lieu en 1803, mais à l'insu de l'Auteur.
 5. *Nouveau Dictionnaire Espagnol-Français et Français-Espagnol, avec l'interprétation latine*, Lyon 1790, 3 vol. in 8° ; 1803, 2 vol. in 4°.
-

RÉSUMÉS

Si l'existence de l'École Normale de l'An III ne fut qu'éphémère, elle a joué le rôle d'un laboratoire théorique de l'harmonisation des méthodes d'enseignement. Les conférences de Sicard et de Garat, professeurs à l'École Normale, sont bien complémentaires et ont certainement été écrites avec la volonté de produire des textes de référence dont le contenu servirait à influencer l'enseignement. C'est une rupture avec l'enseignement mécanique qui ne compte que sur la mémoire et l'imitation, rupture qui se sert de l'analyse comme mot d'ordre. Nous étudierons trois catégories grammaticales, discutées par Sicard et Garat, et leur développement dans les manuels de grammaire au début du dix-neuvième siècle : 'phrase incidente', 'verbe auxiliaire', 'ellipse'. On analysera l'influence de ces concepts syntaxiques sur les manuels scolaires pour l'enseignement du français langue étrangère.

At the École Normale of the third year of French Revolution the future ideologues had the best preconditions for their implementation of educational policy and organisation of the sciences. The ideologues wanted to create educational and scientific institutions that would guarantee an optimal way for humans to achieve perfection. They based this endeavour on the thesis that thinking could be improved through perfect sign systems. The development of the ability to think thus depends on the degree of perfection of languages. Within the semiotic epistemological program of the ideologues, the history of humankind was represented as the history of man's self-construction. Furthermore, the pedagogical objective of the ideologues had an influence, which led to the striving for a homogenised 'sum' of grammar, and also to a self-imposed pragmatic limitation.

INDEX

Keywords : auxiliary, ellipsis, Grammar, incident phrase, sentence, textbook.

Mots-clés : ellipse, Grammaire, manuel scolaire., phrase, phrase incidente, verbe auxiliaire

AUTEUR

GERDA HÄBLER

Universität de Potsdam